

DÉPARTEMENT
DES BOUCHES-DU-RHONE

ARRONDISSEMENT

D'ISTRES

Convocation transmise par voie
électronique le 28 mars 2025
Conseillers Municipaux en exercice
au jour de la séance : 41



EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 3 avril 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le TROIS du mois d'AVRIL à 17 h 45, le CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gaby CHARROUX, Maire.

N° 25-092
PERSONNEL
MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS
AU SEIN DE LA DIRECTION
DES INNOVATIONS, DU NUMÉRIQUE ET DES SYSTEMES D'INFORMATION
(Abrogation de la délibération n° 24-308 du Conseil Municipal du 12 décembre 2024)

PRÉSENTS :

M. Gaby CHARROUX, Maire, M. Henri CAMBESSEDES, Mme Camille DI FOLCO, M. Gérard FRAU, Mmes Nathalie LEFEBVRE, Sophie DEGIOANNI, M. Florian SALAZAR-MARTIN, Mme Linda BOUCHICHA, M. Pierre CASTE, Mmes Annie KINAS, Charlette BENARD, M. Roger CAMOIN, Adjoints au Maire, Mmes Odile TEYSSIER-VAISSE, Saoussen BOUSSAHEL, M. Jean-Marc VILLANUEVA, Adjoints de Quartier, Mmes Eliane ISIDORE, Anne-Marie SUDRY, Chantal HABASTIDA, MM. Christian DEPRez, Jean-Pascal BADJI, Mme Marceline ZEPHIR, MM. Pierre DHARREVILLE, Frédéric GRIMAUD, Mmes Carole CAHAGNE, Sylvie WOJTOWICZ, MM. Jean-Luc DI MARIA, Gilles PICARD, André BOYÉ, Mme Gisèle GONZALEZ, Conseillers Municipaux.

EXCUSÉS AVEC POUVOIR :

M. Mathieu RAISSIGUIER, Adjoint au Maire - Pouvoir donné à M. Gérard FRAU
M. Mehdi KHOUANI, Adjoint de Quartier - Pouvoir donné à Mme Camille DI FOLCO
Mme Valérie BAQUÉ, Conseillère Municipale - Pouvoir donné à Mme Nathalie LEFEBVRE
M. Jean-Francois MAUFFREY, Conseiller Municipal - Pouvoir donné à Mme Charlette BENARD
Mme Sigolène VINSON, Conseillère Municipale - Pouvoir donné à M. Henri CAMBESSEDES
Mme Emmanuelle TAVAN, Conseillère Municipale - Pouvoir donné à Mme Annie KINAS
Mme Laëtitia SABATIER, Conseillère Municipale - Pouvoir donné à M. Pierre CASTE
Mme Joëlle COULOMB, Conseillère Municipale - Pouvoir donné à M. Jean-Luc DI MARIA
Mme Camille BERJAUD, Conseillère Municipale - Pouvoir donné à Mme Anne-Marie SUDRY
M. Charles LINARES, Conseiller Municipal - Pouvoir donné à M. Roger CAMOIN

EXCUSÉS/ABSENTS SANS POUVOIR :

MM. Franck FERRARO, Thierry BOISSIN, Conseillers Municipaux

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Roger CAMOIN, Adjoint au Maire, a été désigné à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Considérant qu'il convient d'ajuster le tableau des emplois de la Direction des Innovations du Numérique et des Systèmes d'Information,

Considérant que le poste de "Chef de projets" au sein du cadre d'emploi des Ingénieurs territoriaux s'intitule en réalité "Chef de projets métiers" et qu'il convient de le renommer ainsi,

Considérant qu'il convient de modifier les cadres d'emplois des postes de "Médiateurs Numériques" compte tenu des agents positionnés sur ces postes,

Considérant que les crédits nécessaires à ces dépenses sont affectés aux différentes fonctions et natures concernées du Budget Primitif,

Considérant l'approbation du Comité Social Territorial en date du 10 décembre 2024 pour la modification de l'organigramme,

Ceci exposé,

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment son article L. 313-1,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié pris pour l'application de l'article 136 de la Loi du 26 janvier 1984 modifiée, relatif aux agents non titulaires de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le Décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir des emplois permanents de la Fonction Publique Territoriale ouverts aux agents contractuels,

Vu la délibération n° 24-308 du 12 décembre 2024 portant approbation du tableau des emplois de la Direction des Innovations, du Numérique et des Systèmes d'Information,

Vu l'examen du dossier et l'avis de la Commission "Administration Générale et Finances" en date du 26 mars 2025,

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 10 décembre 2024 pour la modification de l'organigramme,

Le Conseil Municipal est invité :

- A approuver les tableaux des emplois de la Direction des Innovations du Numérique et des Systèmes d'Information (DINSI), ci-après :

Emplois permanents

Filière statutaire	Catégorie statutaire	Cadre d'emploi (tous grades)	Poste	Poste à temps complet
ADMINISTRATIVE	A	Attachés territoriaux	Chef de projets usages Web Open Data	1
TOTAL CATÉGORIE A				1
ADMINISTRATIVE	B	Rédacteurs territoriaux	Assistante de Direction	1

Filière statutaire	Catégorie statutaire	Cadre d'emploi (tous grades)	Poste	Poste à temps complet
TOTAL CATÉGORIE B				1
ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratifs territoriaux	Secrétaire Technique	1
TOTAL CATÉGORIE C				1
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE				3
ANIMATION	C	Adjoint territoriaux d'animation	Médiateur Numérique	3
TOTAL CATÉGORIE C				3
TOTAL FILIÈRE ANIMATION				3
TECHNIQUE	A	Ingénieurs territoriaux	Chef de Projets métiers	1
			Chef de Service Infrastructures	1
			Chef de Service métiers	1
			Chef de Service postes et supports	1
			Chef de Service usages collaboratifs et DATA/DPO	1
			Directeur	1
TOTAL CATÉGORIE A				6
TECHNIQUE	B	Techniciens territoriaux	Chargé de Développement "Ville Connectée"	1
			Chef de Projets	2
			Chef de Service Développement Numérique	1
			Développeur	2
			Médiateur Numérique	1
			Technicien Infrastructures	3
			Technicien Référent	4
TOTAL CATEGORIE B				14

Filière statutaire	Catégorie statutaire	Cadre d'emploi (tous grades)	Poste	Poste à temps complet
TECHNIQUE	C	Agents de maîtrise territoriaux	Coordonnateur du développement numérique	1
			Technicien Support	1
		Adjoint technique territoriaux	Médiateur Numérique	2
TOTAL CATÉGORIE C				5
TOTAL FILIÈRE TECHNIQUE				25
TOTAL GÉNÉRAL				30

Emplois non permanents

Filière statutaire	Catégorie statutaire	Cadre d'emploi (tous grades)	Poste	Poste à temps complet
TECHNIQUE	C	Adjoint technique territoriaux	Médiateur Numérique (contrat de projet)	1
TOTAL CATÉGORIE C				1
TOTAL FILIÈRE TECHNIQUE				1
TOTAL GÉNÉRAL				1

Il est précisé qu'en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, les emplois pourront être occupés par des agents contractuels conformément à l'application de l'article L. 332-8 du Code Général de la Fonction Publique.

La rémunération sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois défini pour chacun des postes mentionnés ci-après et au régime indemnitaire y afférent.

La présente délibération abroge la délibération n° 24-308 du Conseil Municipal en date du 12 décembre 2024.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE A LA MAJORITÉ ABSOLUE DES ÉLUS PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS LE RAPPORT QUI PRÉCÈDE.

Nombre de voix **POUR** **38**
 Nombre de voix **CONTRE** **0**
 Nombre d'**ABSTENTION** **1** (Mme GONZALEZ)

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Marseille sis au 31, rue Jean-François LECA - 13235 MARSEILLE Cedex 02 dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication ou notification.

Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible sur le site internet www.telerecours.fr.

Un recours administratif est également possible auprès de l'autorité signataire de la présente décision dans le délai de deux mois à compter de sa date de publication ou notification.

Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la notification de la décision de rejet exprès du recours administratif ou à compter de la date d'expiration du délai de réponse de deux mois dont disposait l'autorité signataire, en cas de rejet implicite dudit recours.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Secrétaire de séance



Roger CAMOIN

Le Maire
Gaby CHARROUX

Signature numérique de Gaby
CHARROUX
DN: c=FR, o=COMMUNE DE
MARTIGUES, oi=NTRFR-
211300561, ou=0002 211300561,
sn=CHARROUX, givenName=Gaby,
cn=Gaby CHARROUX,
serialNumber=243162KJE026
Date: 22/04/2025 16:50:57 +02:00